

Histoire de la pensée économique

John Stuart Mill, le dernier des classiques

Ce cours vous est proposé par Emmanuel Petit, professeur de sciences économiques, Université de Bordeaux, groupe de recherche en économie théorique et appliquée et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Introduction.....	2
Qui est Jeremy Bentham ?	3
Qui est James Mill ?	4
Références	5

Introduction

John Stuart Mill (1806-1873) est resté dans l'histoire de la pensée comme le dernier représentant de l'économie classique amorcée par Adam Smith et poursuivie par David Ricardo, Thomas Malthus, Jean-Baptiste Say et bien d'autres. C'est lui, davantage que tout autre, qui a légué aux générations d'économistes suivantes la définition même du domaine de l'économie politique qui :

« concerne les phénomènes de l'état social tels qu'ils se produisent à la suite de la poursuite de la richesse [et qui] fait abstraction totale de toute autre passion ou motivation humaine [...] », (Mill, 1843).

John Stuart Mill doit également sa renommée à son parcours de vie et à l'éducation ascétique qu'il a reçu de son père. Éduqué de main de maître par James Mill, ainsi que par son tuteur, Jeremy Bentham, le jeune Mill découvre très tôt le domaine des sciences et l'économie politique.

Disposant ainsi d'une « avance d'un quart de siècle » sur ses contemporains, Mill pose les jalons de la méthode scientifique en économie et fournit une synthèse éclairante de l'économie politique de son époque.

Mill est également un défenseur de la doctrine utilitariste qu'il reprend de son tuteur, tout en l'amendant. L'utilitarisme est une doctrine du bonheur. Philosophe, érudit, féministe, Mill est enfin un précurseur d'une analyse économique dans laquelle les femmes ont (enfin) leur mot à dire.

Qui est Jeremy Bentham ?

Jeremy Bentham (1748-1832) est né à Londres d'un père avocat. Jeune, il montre rapidement des aptitudes importantes pour les études (c'est un enfant prodige). Il étudie le latin à trois ans et maîtrise le français à sept. Il mène ses études au Collège de Westminster, puis, à partir de 1760, il les poursuit au Collège d'Oxford.

La vie active de Jérémie Bentham débute en 1769 lorsqu'il devient avocat. Il se détourne cependant rapidement de la pratique du droit et se consacre à l'écriture.

En 1789, il publie une œuvre majeure *l'Introduction aux principes de la morale et de la législation*. On trouve dans cet ouvrage sa conception (utilitariste) de la nature humaine :

« La Nature a placé l'humanité sous la gouvernance de deux maîtres, la douleur et le plaisir. [...] L'unique objectif des êtres humains est de rechercher le plaisir et d'écartier la douleur. »

La doctrine de Bentham – qui donne naissance à ce que l'on appelle l'Utilitarisme (et que poursuivra le fils de James Mill) – implique de rechercher « le plus grand bonheur pour le plus grand nombre ». Le bonheur se résume, chez Bentham, à la somme des plaisirs et des douleurs qu'il s'agit de maximiser (ou de minimiser).

La pensée de Bentham est éclectique, originale, en partie inclassable. Précurseur du libéralisme, il s'exprime en faveur de la liberté individuelle, de la liberté d'expression, de la liberté économique, de la séparation de l'Église et de l'État. Il est aussi en faveur du droit des animaux, de l'égalité des sexes, du droit au divorce, de la décriminalisation des rapports homosexuels ou encore de l'abolition de la peine de mort.

Cependant, ce n'est qu'à partir de 1808, au moment de sa rencontre avec James Mill, que ses idées sont relayées par l'intermédiaire du mouvement des radicaux philosophes (pilote par James Mill).

Qui est James Mill ?

James Mill (1773-1836) est un économiste écossais venu s'installer à Londres après des études poursuivies à l'université de Birmingham. Il a été « membre du mouvement des radicaux philosophes ». Les radicaux cherchaient à l'époque à diffuser la philosophie utilitariste de Jeremy Bentham (dont Mill est un proche).

James Mill gagne modestement sa vie comme journaliste à la pige et comme précepteur jusqu'à la publication de son ouvrage *Histoire des Indes Britanniques* (1817). Il obtient à la suite de cette publication un poste d'administrateur à la *Compagnie des Indes* en 1819 et devient administrateur en chef en 1823 (son fils, John Stuart, aura la même fonction en 1856).

Ses fonctions à la Compagnie ne l'empêchent cependant pas de se livrer à une activité intellectuelle fournie (en logique, histoire, économie politique). Il publie en 1821 les *Éléments d'Économie Politique* et en 1829 *l'Analyse du phénomène de l'esprit humain* (que son fils John Stuart rééditera en 1869).

James Mill a été un ami proche de David Ricardo et a incité ce dernier à devenir un économiste de renom. Il est aussi connu pour l'éducation drastique qu'il a donné à l'aîné de ses neufs enfants, John Stuart Mill.

Références

Mill, John Stuart. *Système de la logique déductive et inductive*, Paris, Mardaga, 1988 [1843].

Mill, John Stuart. *L'utilitarisme*. Flammarion, 2018 [1861].

Mill, John-Stuart. *Principes d'économie politique*. BnF collection ebooks, 2021 [1848].

Périer Hélène, *L'économie féministe*, Paris, Les presses de Sciences Politiques, 2020.

Petit Emmanuel, John Stuart Mill et James Mill: un modèle d'éducation utilitariste dépourvu d'affects, *Les Études Sociales*, vol. 171/172, 2020, n°1, p. 147-167.

Royer Clémence, *Théorie de l'impôt, ou La dîme sociale*, Guillaumin & Cie., 1862.

Comment citer ce cours ?

Histoire de la pensée économique, Emmanuel Petit, AUNEGe (<http://aunege.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.